

RÈGLES DE TOURNOI MARIO KART 8 DELUXE

Le règlement qui suit définit le protocole des tournois Mario Kart 8 Deluxe organisés par l'association Utopia. Il est divisé en plusieurs points et constitue la base sur laquelle les membres du staff s'appuieront en cas de doute ou litige lors du déroulement du tournoi. Les participants peuvent le consulter sur demande, et sont tenus de s'y conformer afin d'assurer un maximum d'équité pour chacun d'eux.

1. Généralités à propos du tournoi

Le tournoi est prévu le 24 octobre 2021 au Fil d'Eau à La Wantzenau. Il sera limité à 32 participants (nombre de places indicatif, les organisateurs se réservant le droit d'augmenter ou de réduire le nombre de participants sans qu'aucune réserve ne puisse être émise).

2. Organisation du tournoi

Toutes les courses s'effectuent selon les réglages suivants :

Multijoueur local -> Mode VS -> 150cc -> Choix du personnage libre -> Choix du kart et options libres -> Tous les objets -> IA difficile -> Véhicules IA : tous -> Circuits aléatoires sur l'ensemble de la compétition -> Nombre de circuits par tour de qualification : 4.

Conduite assistée : au choix du participant - Gyroscope : au choix du participant - Accélération auto : au choix du participant.

Cette organisation est adaptée à un nombre de 32 joueurs. Les organisateurs se réservent le droit de modifier ce déroulement en fonction du nombre de joueurs inscrits

2.a Phases de poule

Les 32 joueurs seront répartis par groupe de 4 aléatoirement. Chaque groupe s'affronte dans le mode de jeu multijoueur. Le vainqueur de chaque groupe est déterminé par son classement à l'issue de quatre courses dans son groupe.

À la fin de cette première session, de nouveaux groupes de 4 seront définis de la manière suivante :

- ❖ 1 joueur classé 1er lors de la première session
- ❖ 1 joueur classé 2ème lors de la première session
- ❖ 1 joueur classé 3ème lors de la première session
- ❖ 1 joueur classé 4ème lors de la première session

Cette première session servira à niveler les groupes pour la deuxième session de poules.

La deuxième session se déroulera de la même manière que la première, par groupe de 4 en multijoueur. Le classement de chaque groupe définit le positionnement des joueurs dans l'arbre de

phase finale. En cas d'égalité, le classement du dernier circuit détermine le classement des joueurs. Les 16 meilleurs joueurs (deux premiers de chaque groupe) sont retenus pour participer à la phase finale du tournoi.

2.b Phases finales

Les 16 finalistes sont séparés en 4 groupes de 4 joueurs. À partir de là, le tournoi passe en élimination directe. Les quarts de finale, demi-finales et la finale se dérouleront suivant les mêmes réglages définis au début du point 2 du présent règlement.

3. Règles et consignes supplémentaires

- ❖ Une pause effectuée lors du match sans raison valable sera sanctionnée avec possibilité de disqualification.
 - ❖ Aucune substitution de joueur ne sera tolérée durant la compétition. Le joueur joue sous sa propre identité.
 - ❖ Les participants devront être présents dès le début du tournoi sous peine de se voir disqualifiés et/ou de voir leur place attribuée à quelqu'un d'autre.
 - ❖ En cas d'interruption involontaire d'une partie (coupure de connexion, coupure d'électricité, etc.), celle-ci sera à refaire entièrement. Une interruption volontaire sera assimilée à un forfait définitif et entraînera l'exclusion de la compétition.
-

4. Matériel mis à disposition

Il sera mis à disposition des participants, par l'organisateur, des écrans, consoles, jeux ainsi que les manettes. Mario Kart 8 Deluxe se joue avec plusieurs manettes différentes : Joy-Con (en solo ou par paire), volant ou encore manette Pro Nintendo Switch. Si le joueur ne possède pas sa propre manette, l'organisateur se réserve le droit d'imposer tel ou tel pad pour la compétition. Le joueur à qui il est prêté du matériel ne pourra en aucun cas effectuer de réclamation dans le cas où il ne peut pas jouer avec sa manette préférée.

5.a Code de conduite à respecter

- ❖ Les joueurs doivent faire preuve d'un bon esprit sportif et de respect les uns envers les autres, mais aussi le public et les organisateurs.
- ❖ Les participants sont tenus de rester disponibles tant qu'ils sont encore en course dans le tournoi. Le staff ne pourra pas chercher les joueurs lorsque leur tour viendra et pourra disqualifier tout joueur ne répondant pas à l'annonce de son nom ou pseudonyme.
- ❖ Ils doivent également suivre les consignes des organisateurs du tournoi.
- ❖ Les joueurs ne peuvent pas envoyer de messages ou utiliser de réseaux sociaux pendant un match ou durant une partie (set allant jusqu'à 3 voire matchs en tout).

- ❖ Ils sont aussi tenus de jouer au meilleur de leurs capacités pendant le tournoi et d'éviter tout comportement antisportif ou allant à l'encontre des principes d'honnêteté ou de fair-play.
- ❖ Tout participant se comportant de manière inappropriée ou ne respectant pas le règlement tel que déterminé par les organisateurs du tournoi pourra être immédiatement disqualifié et perdra tous les prix potentiels.

5.b Comportements prohibés

Les comportements considérés comme inappropriés et en violation du code de conduite comprennent, sans toutefois s'y limiter, les éléments suivants :

Les perturbations dans le déroulement du tournoi

- ❖ Comportement antisportif
- ❖ Collusion (qui consiste à déterminer à l'avance le résultat d'une partie ou d'un match)
- ❖ Corruption
- ❖ Toute modification au jeu
- ❖ Utilisation intentionnelle d'un bug ou « hack » dans le jeu pour obtenir un avantage
- ❖ Tricheries en tout genre
- ❖ Retarder, ralentir ou altérer intentionnellement le déroulement d'une course de quelque manière que ce soit
- ❖ Contestation
- ❖ Absence ou retard prolongé
- ❖ Refus de jouer
- ❖ Pseudo offensant, vulgaire ou obscène

Toute gêne extérieure au jeu au cours d'un match

- ❖ Cris
- ❖ Provocations
- ❖ Atteintes physiques
- ❖ Déconnexion volontaire de la manette
- ❖ Toucher ou interférer de n'importe quelle manière avec les lumières, caméras ou autres équipements de production.

Comportements pouvant être sanctionnés pénalement

- ❖ Abus
- ❖ Violences
- ❖ Harcèlement
- ❖ Insultes
- ❖ Discriminations
- ❖ Sexisme
- ❖ Préjugés
- ❖ Racisme
- ❖ Menaces verbales ou physiques
- ❖ Âgisme
- ❖ Drogues

Pour rappel, tout manquement peut entraîner une sanction, allant du simple avertissement à l'exclusion directe et définitive du tournoi.

6. Limites de responsabilités

L'association Utopia se réserve le droit d'écourter, de proroger, de modifier ou d'annuler cette compétition en cas de force majeure. Sa responsabilité ne saurait être engagée du fait de ces modifications. Elle se réserve dans tous les cas la possibilité de prolonger la période de participation, et de reporter toute date annoncée ou à en modifier les conditions. Sa responsabilité ne saurait être engagée de ce fait.

Dernière édition du règlement le 05/09/21 par Blast.